

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 27 février 2023

1er CONSEIL ACADÉMIQUE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Ce mercredi 22 février 2023 s'est déroulé le premier conseil académique des savoirs fondamentaux de l'académie de Bordeaux. Présidé par Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, il a permis d'établir un diagnostic territorial de la maîtrise des savoirs fondamentaux et de projeter une stratégie académique en matière d'apprentissage et son déploiement dans l'académie.

Avec pour ambition l'élévation du niveau général et la réduction des inégalités, ce conseil a réuni les directeurs académiques des services de l'éducation nationale, le conseiller premier degré, les adjoints aux directeurs académiques des services départementaux de l'Éducation nationale (Dasen) chargés du 1^{er} degré, le directeur de l'école académique de la formation continue (EAFC), des inspecteurs de l'Éducation nationale (IEN), des inspecteurs académiques, inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR) ; il a vocation à associer des directrices ou directeurs d'école, des chefs d'établissement et des professeurs.

Le diagnostic territorial est fondé notamment sur l'analyse des résultats aux évaluations nationales en CP, CE1 et 6e et des tests de positionnement en seconde. Nourries de ce diagnostic, les actions pédagogiques menées dans les établissements en terme de renforcement des savoirs fondamentaux et de réduction des inégalités, ont fait ressortir des priorités pédagogiques, notamment une attention au lexique et à la représentation du nombre au cycle 1, l'écriture de mots, la lecture à voix haute, le calcul additif et la réussite des filles en mathématiques en cycle 2, l'orthographe, la compréhension de l'écrit, la géométrie au cycle 3 et la résolution de problèmes du cycle 1 au cycle 3.

Ainsi, les grands axes d'une stratégie académique ont pu être établis et seront détaillés dans une feuille de route académique d'une durée de 5 ans, qui déclinera pour chaque année les priorités sur le territoire académique. Cette stratégie porte sur :

- L'observation des pratiques d'enseignement pour partager et nourrir le développement professionnel ;
- Le développement de la politique de formation en lien avec l'École académique de la formation continue (EAFC) ;
- Les dispositifs pédagogiques en faveur de l'amélioration des conditions d'apprentissage;
- L'amélioration de la continuité des parcours des élèves et la cohérence des méthodes pédagogiques entre l'école et début du collège.

Cette stratégie académique sera l'objet d'un suivi des résultats pour en ajuster les modalités si besoin.



L'apprentissage des savoirs fondamentaux se traduit par :

- Le renforcement de l'enseignement du français et des mathématiques à l'école primaire (guides de références, repères et attendus de progression);
- L'amélioration des conditions d'apprentissage par le dédoublement des classes de grande section (GS), CP et CE1 en éducation prioritaire, et le plafonnement de leurs effectifs partout ailleurs ;
- L'approfondissement de la formation des professeurs des écoles, notamment dans le cadre des plans français et mathématiques, qui reposent sur la formation entre pairs.

CONTACTS PRESSE Académie de Bordeaux

Valérie Courrech, directrice de la communication : 06 15 56 12 84 Pauline Gelis, chargée de communication : 06 23 00 58 55

communication@ac-bordeaux.fr